

Arras, le 28 avril 2020

Pas-de-Calais : Ouverture d'un second point d'accueil et d'écoute pour les personnes victimes de violences conjugales pendant la période de crise sanitaire

La France traverse actuellement une crise sanitaire sans précédent obligeant la population à vivre confinée pour endiguer la propagation du Covid-19. La promiscuité accrue des cellules familiales est susceptible d'attiser certaines tensions et constitue un terreau propice aux violences conjugales.

Pour faire face à cette situation, le Gouvernement a annoncé le 29 mars la mise en place d'une vingtaine de « points de contact éphémère », situés dans des centres commerciaux, partout en France, afin de protéger les victimes de violences conjugales. Ainsi, même si les déplacements sont actuellement fortement limités, les victimes pourront, en allant faire leurs courses, se faire aider et bénéficier d'un accès à leurs droits. Dans le Pas-de-Calais, un premier point de contact a été ouvert la semaine dernière à Arras.

Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, se félicite de l'ouverture, ce jour, d'un second point d'accueil et d'écoute, situé au centre commercial de Noyelles-Godault.

4 associations spécialisées (Accueil Neuf de Cœur, France Victimes 62, le Planning Familiale et SOLFA) y seront présentes, du lundi au jeudi, sans interruption, de 8h30 à 18h00 et le samedi matin de 08h30 à 12h30. Leurs compétences complémentaires garantissent au public une prise en charge efficace et réactive.

L'ouverture de ce point d'accueil et d'écoute a été possible grâce à un partenariat entre le groupe Auchan, les associations citées précédemment, VESTALI, l'Union Nationale des Taxi du Pas-de-Calais et l'Etat.

La lutte contre les violences conjugales est et restera une priorité absolue.